



Elections des représentants des Parents d'Elèves au Conseil d'Administration

Madame, Monsieur,

Les élections se dérouleront le **vendredi 13 octobre 2017** de 8h30 à 18h00 dans la salle du foyer (*rez-de-chaussée*).

Vous pouvez voter de deux façons : soit vous votez par correspondance, soit vous venez voter au collège le 13.10.17

Si vous choisissez de voter par correspondance, votre enfant doit venir au secrétariat retirer le matériel de vote (avant le 13 octobre 2017). Vous devrez glisser le bulletin de vote dans l'enveloppe bleue (**l'enveloppe bleue et le bulletin ne devront comporter aucun nom, aucune indication, ni rature ou surcharge**), puis vous insérerez l'enveloppe bleue contenant le bulletin dans l'enveloppe blanche que votre enfant vous aura remise, sur laquelle vous indiquerez votre nom, que vous signerez et que vous devrez cacheter.

Attention : « **Tout bulletin dont un nom sera rayé sera comptabilisé comme nul** »

Votre enfant déposera l'ensemble au bureau de Mme DURIEU, secrétariat de Direction **au plus tard le 13 octobre 2016 à 17 heures.**

Chacun des deux responsables légaux de l'enfant peut voter quelle que soit sa situation matrimoniale.

Très cordialement.

Le Principal

✂----- Coupon-réponse à retourner au Secrétariat de Direction à Mme DURIEU -----✂

Mme mère de l'enfantClasse.....
et/ou

M..... père de l'enfantClasse

Souhaite(nt) que soit remis le matériel de vote à mon enfant, contre ce coupon-réponse.